



Bruxelles-Europe ***Diversité linguistique***

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Retrouvez toutes nos infolettres sur le site www.langue-francaise.org

Infolettre N° 8

Bruxelles, 28 mars 2007

I La Une

Un événement à ne pas manquer



5 mai 2007 : Regards croisés « 50 ans...le temps du regard des autres »

Où ? Au Parlement européen de Bruxelles de 11 heures à 13h30. Des personnalités non européennes exprimeront leur vision de l'Europe. Un débat avec le public suivra. Un événement exceptionnel, organisé

par la délégation de la Communauté française près l'Union européenne. DLF Bruxelles-Europe en sera l'un des partenaires. Les détails et invitations vous seront communiqués ultérieurement.



II La campagne pour l'élection présidentielle en France

Elle a été l'occasion de faire le point sur nos attentes en matière de plurilinguisme dans les institutions européennes. Le 13 février, nous avons envoyé une lettre aux candidats leur demandant, par une initiative forte, de soutenir un certain nombre d'actions et de mesures

susceptibles de s'opposer à la dérive vers la langue unique, de maintenir la diversité linguistique et, en premier lieu, le français en tant qu'une des langues principales de communication des institutions européennes.

Nos propositions

- maintenir les effectifs et moyens budgétaires pour les services de traduction et d'interprétation des institutions, garants du respect du principe de l'égalité des langues de l'Union
- rééquilibrer les langues de rédaction à la Commission, s'il le faut par des quotas ;
- poursuivre et développer la formation linguistique au sein des services ;
- promouvoir la méthode de l'« intercompréhension » dans les réunions de service sans interprétation, chacun parlant une langue largement répandue (par exemple, français et anglais), tout en étant compris par l'autre ;

- inviter instamment orateurs et hauts fonctionnaires de langue française à parler leur langue, dans les enceintes pourvues d'interprétation simultanée ;
- soutenir la lutte contre le jargon communautaire en particulier l'utilisation d'un anglais approximatif intraduisible par les interprètes ;
- mettre fin à l'utilisation exclusive de l'anglais dans les affichages et les campagnes de promotion des programmes communautaires, sur les bâtiments du quartier européen à Bruxelles et sur les sites Internet des institutions.

III Rencontre au cabinet de M. Léonard Orban

Le chef de cabinet de M. Orban nous recevait le 8 mars, suite à la lettre que nous lui avons adressée début janvier avec nos vœux pour 2007 et nos souhaits de plein succès dans l'exercice de son mandat de Commissaire chargé du multilinguisme. Le Chef de Cabinet a déclaré partager les orientations de DLF Bruxelles-Europe en matière de multilinguisme "maîtrisé" et "à géométrie variable". Elle préconise une approche "pragmatique et subtile" en la matière, compte tenu, d'une part, du "poids historique" du français

dans les institutions et, d'autre part, du fait que le nombre de langues officielles (et - potentiellement - de travail) est passé à 23. Elle a explicité le socle des trois langues de travail (anglais, français, allemand) du Collège des 27 Commissaires. Elle a pris bonne note de notre proposition de collaboration avec des instances pilotées par la Commission, tout en nous encourageant à rechercher des synergies avec des associations de promotion d'autres langues.

VI Rencontre avec Madame Niculescu, représentante permanente de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Union européenne

Le 12 février, lors de notre entretien, Madame Niculescu nous a fait part de son soutien. Partisane d'actions concrètes, elle est convaincue, à l'instar de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de l'OIF, que la meilleure façon de promouvoir le français dans l'UE passe par la promotion du plurilinguisme. La Francophonie a des atouts, ne serait-ce que par la place qu'occupe le patrimoine culturel francophone dans la construction européenne. Elle rappelle que 14 parmi les pays membres de l'UE sont aussi membres

de l'OIF. **Un protocole d'accord entre la Commission européenne et l'OIF a été signé en août 2006**, afin d'unir leurs forces et travailler en synergie. Les domaines retenus pour le développement de ces synergies constructives sont : la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de la diversité linguistique et culturelle ; la prévention des conflits ; le développement économique et social ; la société de l'information ainsi que l'éducation, la formation et la jeunesse.

Autres infos...

- **« La Tribune de Bruxelles »**

Une presse francophone dans les institutions européennes ne fait pas des heureux !

Un partenariat entre la rédaction du journal "La Tribune de Bruxelles" et un des syndicats de la Commission européenne "Renouveau et démocratie", avec le soutien logistique de la Commission européenne, a permis la distribution de ce journal auprès de l'ensemble du personnel de cette institution. Cet accord a été pris fin janvier pour une période de trois mois, au bout desquels le point sera fait sur le succès de cette opération. Dès le début, DLF Bruxelles-Europe a fait part de son intérêt pour cette initiative auprès de la rédaction du journal et du syndicat. Dans les

premiers temps, quelques réactions franchement hostiles à la distribution d'un journal francophone ont été publiées sur le site intranet de la Commission européenne mais elles ont nettement diminué au fil des semaines. Une grande enquête sur "La tribune de Bruxelles" est parue dans le numéro 214 du 22 au 28 mars 2007. Nous invitons tous les lecteurs du journal à manifester leur intérêt dans la poursuite de la distribution de ce journal à la Commission européenne en retournant le document rempli à la rédaction.

- **Site Internet [europa.eu](http://ec.europa.eu) en langue unique**

Message envoyé par notre association : « *L'information sur le site Affaires économiques et financières est disponible uniquement en anglais. Le recours à une seule langue réduit considérablement de nombre de citoyens capables de s'informer sur les questions économiques et financières de la Commission européenne. Il est de plus contraire au principe de diversité linguistique énoncé dans les traités fondateurs. Il nous paraît indispensable que votre site soit simultanément proposé au moins dans les trois langues de travail du Collège des commissaires, qui sont l'anglais, le français et l'allemand. Merci de bien vouloir tenir compte de notre message* ». **Nous vous invitons à faire de même sur le site**

http://ec.europa.eu/economy_finance/contact_en.htm

- **La Maison de la Francité ouvrait ses portes le dimanche 25 mars**

Pour fêter la semaine de la Francophonie et les 50 ans du traité de Rome. DLF Bruxelles-Europe y tenait un stand d'information. Les visiteurs furent, pour un bon nombre, des non francophones en quête d'interlocuteurs avec qui pratiquer le français !

Des contacts ont été pris avec d'autres associations présentes : **Association Charles Plisnier, Maison de la Poésie de Namur** pour des projets d'événements communs pluriculturels, en partenariat avec des associations de promotion d'autres langues.

- **Canal Académie, la première radio académique francophone sur Internet**



Avis aux amateurs de plus en plus nombreux :

Entretiens réalisés avec des responsables de DLF

<http://www.canalacademie.com/Defense-de-la-langue-francaise-DLF.html>

L'émission consacrée à la revue littéraire *Présence africaine* avec **Romuald Fonkoua**, son directeur de rédaction.

<http://www.canalacademie.com/La-revue-Présence-africaine.html>

Rediffusion de l'émission sur l'Académie Royale de Langue et de Littérature française de Belgique avec **Jacques De Decker**, son Secrétaire perpétuel. L'émission sur la revue *Marginales*, dirigée par Jacques De Decker. <http://www.canalacademie.com/l-Academie-royale-de-langue-et.html>. Émissions enregistrées par François Nizery

Devenez membre de notre association

Si vous adhérez à nos objectifs, si vous approuvez nos actions, si vous vous réjouissez des résultats déjà obtenus, vous aurez à cœur de devenir membre de notre association et d'en parler autour de vous.

A bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald!

Claire GOYER
Présidente

Roger VANCAMPENHOUT
Président

Demande d'aide

Nous avons besoin de vos compétences (les vôtres ou celles d'un ami) en communication : site Internet, blog, édition, réseaux de diffusion, etc. Merci de prendre contact ! cl.goyer@skynet.be – 02 375 72 37